

# Informations de Rentrée 2023-2024



## Sommaire

1. Mot du directeur
2. Structure pédagogique
3. Restaurant scolaire
4. Organisation des départs et des arrivées
5. Accueil périscolaire
6. Calendrier scolaire 2022-2023
7. Absences
8. Projet pastoral
9. Assurances
10. Les parents dans l'école
11. Documents à rapporter

## 1 Mot du directeur

L'année 2022-2023 touche bientôt à sa fin. Nous achevons notre projet « à livre ouvert » qui a vu de nombreuses déclinaisons : prix littéraire des « Incorruptibles », venues d'autrices de jeunesse à l'école, écritures de textes sur divers supports, Semaine du livre, défi-lectures...

Et l'année 2023-2024 se prépare. Vous trouverez ci-dessous les informations utiles pour toute l'année scolaire. Conservez-les bien !

Il y a aussi plusieurs documents à retourner avant la sortie des classes. Merci de bien respecter le délai.

- Pour l'année scolaire 2023-2024, les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 bénéficieront de cours de **natation** à la piscine du Poiré dès début septembre. La piscine n'accueillera pas d'élèves de Maternelle cette année pour des questions de réorganisation pédagogique. Des accompagnateurs sont nécessaires pour encadrer les élèves : merci de vous signaler.
- En début d'année, des propositions d'**abonnements** vous seront faites par plusieurs éditeurs. Si vous êtes intéressés, vous pourrez inscrire votre enfant à un magazine. C'est un bon investissement qui favorise la lecture. De plus, en passant par l'école, les classes pourront profiter d'abonnements gratuits.
- Notre calendrier scolaire comporte deux samedis matins travaillés. Il s'agira de temps forts en lien avec notre projet pastoral : un projet solidaire et la célébration de Noël. De plus amples informations vous seront transmises dans le courant du premier trimestre.
- Une nouvelle tarification a été mise en place par l'OGEC afin de faire face aux diverses augmentations. Les contributions des familles passent sur 11 mois au lieu de 10. L'augmentation est ainsi lissée sur l'année. Vous pouvez retrouver ces informations sur l'annexe financière.
- A la rentrée, un nouveau parcours de catéchèse sera proposé aux élèves à partir du CE2. Nous vous tiendrons informés en début d'année de son contenu et une inscription sera demandée pour ceux qui le souhaitent.

## 2 Structure pédagogique

Classes	Enseignants	Aide-maternelle
Classe PS	Laurence PREAULT	Aurélie PENAUD
Classe MS	Christelle BUET	Corinne BOIVINEAU (ou Cécile DELAMARRE)
Classe GS	Sophie DELANDES	Sylvie MOINET
Classe CP	Pascal DUBE (+ un enseignant lundi et mardi, non encore nommé)	
Classe CE1	Estelle LEHEE	
Classe CE2	Anaïs GODET (+ un enseignant non encore nommé)	
Classe CM1	Johann BERNARD (Directeur) et Sonia RICHARD	
Classe CM2	Christelle MIGNE	
R.A.*	Pauline GUYET	

\*L'école bénéficie d'un poste d'enseignement spécialisé qui propose une aide pédagogique aux élèves en difficultés. La décision de prise en charge d'un élève se fait toujours en concertation étroite entre les parents et les enseignants.

### 3- Restaurant scolaire

- **Inscription** : indiquez sur la fiche de renseignements si votre enfant fréquentera ou non le restaurant scolaire. **Pour les repas occasionnels**, il est impératif de prévenir l'école au plus tard le matin, à l'arrivée en classe par mail (adresse des classes) ou sur les cahiers de correspondance (aucun message sur le répondeur ne sera pris en compte concernant les repas).
- **Règlement** : affiché à la cantine et en ligne sur le site de l'école, il est disponible sur simple demande.
- **Personnel** : Christelle Authier, Aurore Grellier, Isabelle Frin, Sylvie Guillet, Didier Fonteneau, Aurélie Penaud, Sylvie Moinet, Corinne Boivineau.

### 4- Organisation des départs et des arrivées

#### HORAIRES

**Maternelle** : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30

Matin, accueil des enfants à partir de 8h20  
Midi, accueil des enfants à partir de 13h20

**Elémentaire** : 8h30 - 12h00 / 13h45 - 16h30

Matin, accueil des enfants à partir de 8h20  
Midi, accueil des enfants à partir de **13h35**

- Sur les temps de classe, les portails de l'école sont fermés. En cas de nécessité d'entrer dans l'école pendant la classe, merci d'utiliser le **visiophone** placé à l'entrée de la cour élémentaire pour que l'on vous ouvre le portail.
- Eviter les attroupements. Respecter les consignes et le sens de circulation.
- Sauf nécessité, la présence des parents dans les bâtiments est à éviter.

#### ARRIVEE

↳ En Maternelle :

- Classe PS : entrée par la grille principale, puis par la porte extérieure de la classe (avec les « mains »).
- Classe MS : entrée par le hall.
- Classe GS : entrée par la grille du « jardin » (au niveau du parking enseignant), entrée par la porte extérieure

↳ En élémentaire :

- Classes de CM2, de CM1 et de CE2 : entrée et sortie par le portail blanc.
- Classes de CP et CE1 : entrée et sortie par le portail vert.

#### DEPART

- Même circuit que le matin. Les parents récupèrent leur enfant au portail.
- En élémentaire, les élèves seront en classe et appelés par l'enseignant à la grille pour être récupérés par leur famille.
- Les élèves autorisés à partir seuls quittent l'établissement à 16h40.



## 5- Accueil périscolaire

La gestion de l'accueil périscolaire est confiée à l'**Association Jeunesse Bellevilloise**. Vous trouverez toutes les informations sur leur site (horaires, tarifs...) :

[www.ajb85.fr](http://www.ajb85.fr)

## 6- Calendrier scolaire 2023 - 2024

<b>Rentrée des enseignants</b>	<i>Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023</i>
<b>Rentrée des élèves</b>	Lundi 4 septembre 2023
<b>Samedi matin travaillé</b>	Samedi 14 octobre 2023
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Du vendredi 20 octobre 2023 Au lundi 6 novembre 2023
<b>Samedi matin travaillé</b>	Samedi 16 décembre 2023
<b>Vacances de Noël</b>	Du vendredi 22 décembre 2023 Au lundi 8 janvier 2024
<b>Vacances d'hiver</b>	Du vendredi 23 février 2024 Au lundi 11 mars 2024
<b>Vacances de printemps</b>	Du vendredi 19 avril 2024 Au lundi 6 mai 2024
<b>Pont de l'Ascension</b>	Du mercredi 8 mai 2024 Au lundi 13 mai 2024
<b>Vacances d'été</b>	Jeudi 4 juillet 2024

- Le départ en vacances a lieu après la classe ; la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.
- Le 5 juillet travaillé dans le calendrier national est remplacé par les deux samedis matins (14/10/2023 et 1/12/2023) travaillés.

## 7- Absences

- La fréquentation régulière de l'école est obligatoire dès lors que l'enfant est inscrit (classes de maternelle y compris).
- Toute absence doit être signalée. Motifs légitimes d'absences : maladie de l'enfant, maladie contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, rendez-vous chez un spécialiste.
- Pour signaler les absences, je vous remercie d'utiliser les **mails des classes avant la rentrée en classe à 8h30** (Vous pouvez utiliser le mail « direction » en cas d'absence de l'enseignant

concerné). Le répondeur téléphonique n'est consulté que plus tard dans la journée, et non dès le matin, ce qui ne nous permet pas d'annuler le repas au restaurant scolaire.

- Des familles contactent parfois l'école concernant des absences sur temps de classe pour des raisons de vacances en famille, week-end prolongé, etc. Ces absences sont considérées comme non-légitimes au regard de la loi. Pour ces absences, un écrit des parents reste nécessaire pour informer l'école. **Les enseignants ne sont pas tenus de fournir le travail effectué pendant cette période.**

## 8- Projet pastoral

Notre école est un établissement catholique d'enseignement. Le projet éducatif comprend donc une dimension religieuse. A partir du CP, l'éveil à la foi commencé en maternelle se poursuit par une heure de **catéchèse** par semaine.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit catéchisé, nous l'accueillerons selon nos possibilités matérielles. Notre souhait de proposer de la culture chrétienne pour les enfants non-catéchisés ne peut se mettre en place actuellement par manque d'adultes-animateurs. Avis aux volontaires...

## 9- Assurances et contribution des familles

Les informations sont indiquées dans l'annexe financière. Merci de vous y reporter.

## 10- Les parents dans l'école

Le projet d'établissement met en avant la volonté de :

- ↳ « *Vivre le projet éducatif comme un acte collectif impliquant tous les acteurs, avec des missions différentes et diverses.* »
- ↳ « *Faire vivre la communauté éducative, le lien école/famille.* »

- **Associations de parents** : les parents qui le désirent ont la possibilité de participer activement à la vie de l'école en entrant dans l'une des deux associations :

↳ **OGEC** (*organisme de gestion de l'enseignement catholique*) : association qui gère les ressources financières et humaines (hors enseignants) de l'école.

Présidente: Mme Béatrice GRELAUD

↳ **APEL** (*association des parents de l'enseignement libre*) : association qui représente les familles et participe à l'animation de l'école.

Présidente: Mme Margaux CAILLEAU

- Une représentation des parents est assurée dans le **conseil d'établissement**. Ce lieu d'échanges et de débats permet d'aborder les sujets qui touchent l'éducation des enfants et le fonctionnement de l'école.
- **Communication** : une communication est assurée auprès des familles par les courriers dans les cartables, par mail, par le site internet et par voie d'affichage.
- Chaque parent est invité à **participer aux animations et projets de l'école** : projet pastoral, accompagnement (piscine, sorties...), fête du printemps, célébrations, journées d'entretien/travaux de l'école, bénévolat (aide aux associations pour les temps forts, aide pour l'Auto-Cross)...



## 11- Documents à rapporter

### AVANT LA SORTIE DES CLASSES :

- Fiche de renseignements complétée (dont inscription cantine). Ne pas oublier le code PCS (professions et catégories socio-professionnelles)
- Contrat de scolarisation signé

- Coupon-réponse de l'annexe financière

### AVANT LA SORTIE OU A LA RENTREE :

- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Adhésion à l'APEL (selon votre souhait)

Un grand merci à tous  
les adultes qui  
s'investissent  
et aident l'école !

